



Linx

Revue des linguistes de l'université Paris X Nanterre

54 | 2006

La cause : approche pluridisciplinaire

Pascale Hadermann, Ann Van Slijcke, Michel Berré
(Éds), 2003, *La syntaxe raisonnée. Mélanges de
linguistique générale et française offerts à Annie Boone
à l'occasion de son 60^e anniversaire*

Duculot (coll. Champs linguistiques)

Christiane Marque-Pucheu



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/linx/544>

ISSN : 2118-9692

Éditeur

Presses universitaires de Paris Nanterre

Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 2006

Pagination : 299-303

ISSN : 0246-8743

Référence électronique

Christiane Marque-Pucheu, « Pascale Hadermann, Ann Van Slijcke, Michel Berré (Éds), 2003, *La syntaxe raisonnée. Mélanges de linguistique générale et française offerts à Annie Boone à l'occasion de son 60^e anniversaire* », *Linx* [En ligne], 54 | 2006, mis en ligne le 01 février 2007, consulté le 25 avril 2019.

URL : <http://journals.openedition.org/linx/544>

Ce document a été généré automatiquement le 25 avril 2019.

Département de Sciences du langage, Université Paris Ouest

Pascale Hadermann, Ann Van Slijcke, Michel Berré (Éds), 2003, *La syntaxe raisonnée. Mélanges de linguistique générale et française offerts à Annie Boone à l'occasion de son 60^e anniversaire*

Duculot (coll. Champs linguistiques)

Christiane Marque-Pucheu

RÉFÉRENCE

Pascale Hadermann, Ann Van Slijcke, Michel Berré (Éds), 2003, *La syntaxe raisonnée. Mélanges de linguistique générale et française offerts à Annie Boone à l'occasion de son 60^e anniversaire*, Duculot (coll. Champs linguistiques).

- 1 Les ouvrages de syntaxe sont moins au goût du jour. La *Syntaxe raisonnée* vient pallier ce manque. Avec une vingtaine de contributions, ce recueil est d'autant mieux venu que leur qualité et leur variété sont indéniables. Variété thématique qui, malgré une prédilection globale pour les pronoms et les déterminants, transparaît au fil des quatre sous-parties :
 - énonciation et pluralité discursive ;
 - détermination et substitution ;
 - connecteurs, prépositions et syntagmes ;
 - enseignement du français : perspectives historiques et contrastives.
- 2 Variété des cadres théoriques à visage découvert ou non, les guillaumiens cohabitant avec les distributionnalistes, les générativistes ou les cognitivistes. Il découle de cette pluralité d'écoles que la syntaxe est prise dans une acception large, puisque s'y rattachent

notamment l'article de G. Kleiber où l'énonciateur est central, ou encore celui de J. Garrido qui discute de la théorie de la pertinence, problématique fort éloignée des préoccupations du syntacticien strict. Mais les articles sont censés, en premier lieu, fédérer les admirateurs d'A. Boone que les trois éditeurs ont sollicités. En effet, ce sont ses compétences étendues qui justifient la diversité des contributions en linguistique générale et française. Cette *Syntaxe raisonnée* fait d'abord écho à sa connaissance des courants syntaxiques majeurs, à son souci, rappelé par P. Hadermann, d'articuler syntaxe et sémantique. Aux préoccupations contrastives d'A. Boone et à son intérêt pour le français, langue étrangère, répondent plusieurs articles. Enfin, son intérêt pour l'histoire du savoir grammatical et l'évolution des concepts linguistiques est indirectement salué par plusieurs auteurs.

- 3 Une introduction signée de A. Van Slijcke, P. Hadermann et M. Berré rend un hommage non convenu à la linguiste. Si cet hommage émane de représentants du « plat pays », ces derniers se plaisent à évoquer le rayonnement international d'A. Boone. La femme est également saluée par M. Wilmet dont la préface retrace le fil de l'ouvrage avec le brio qu'on lui connaît.
- 4 Entamant la première partie, C. Blanche-Benveniste ne se satisfait ni du point de vue du puriste qui condamne l'usage du *on* quand il équivaut à *nous*, ni de la méthode qui consiste à étudier les effets produits par ce pronom et à les comparer à ceux produits par les autres pronoms. Cette dernière « méthode » revêt un caractère circulaire ou, du moins, ne permet pas de dégager la spécificité de *on* qui, comme tous les pronoms, peut prendre une valeur spécifique ou générique. Ce qui l'en distingue, c'est l'impossibilité de s'adosser à un pronom tonique propre, à la différence de *je* (*moi, je*), *tu* (*toi, tu*), etc. Il doit emprunter, pour ce faire, le pronom *nous* (*nous, on*). Si ce dernier fait est connu, il sert toutefois de point de départ à une réflexion nouvelle. Certes, *nous* et *on* comportent tous deux moi (énonciateur) + non-moi (interlocuteur), non-moi pouvant être inclus (*toi et moi, on ira / nous irons au cinéma*) ou non (*lui et moi, on ira / nous irons à la piscine*). Mais ils divergent sur un point : seul *on* peut être exclusif de l'énonciateur, contrairement à *nous* qui nécessite *moi* dans sa constitution lorsque l'énonciateur est mentionné (*on + me, on + nous*). Nous objecterons que *nous* peut exclure *moi*. Ainsi, ayant interrogé chaque élève sur le travail à faire à la maison, un enseignant peut s'adresser au dernier restant en demandant « *Et nous ?* » *Nous* est clairement non-moi et équivaut à *vous/tu*.
- 5 En choisissant le subjonctif — essentiellement dans les subordonnées —, D. Gaatone ne cherche pas à innover, mais à rappeler les différentes perspectives d'attaque d'une question difficile, comme en témoigne le fait que l'attribution d'un sens au subjonctif se heurte d'abord à la coexistence de l'indicatif et du subjonctif dans une même construction (*tout malade qu'il est/soit*) sans correspondance sémantique. Le facteur formel est d'abord envisagé : les emplois du subjonctif sont la plupart du temps commandés par la configuration syntaxique, la « phrase enchâssée » constituant une condition nécessaire. Mais la thèse lexicale existe aussi, indissociable de l'approche formelle, le sens d'un terme introducteur pouvant induire le subjonctif : opposons « *Guy explique (= fait comprendre) que le projet a échoué* vs *l'incompétence du directeur explique (= est la raison) que le projet ait échoué*. S'il est possible de dresser des classes lexicales des termes induisant le subjonctif, cependant, de nombreux termes échappent à la logique d'une classification et ont alimenté les querelles, suscitant à l'infini des droits de réponse, tel *espérer*. C'est alors qu'intervient la solution sémantique, qui prend en compte le contexte d'où on tirerait un sens fondamental, celui de non-réalité. Mais les ennuis commencent avec *Je me réjouis qu'il*

soit venu et *Je crois qu'il est venu* qui viennent saper l'opposition indicatif (= réalité) et subjonctif (= non-réalité). La providence serait-elle du côté du point de vue communicatif qui pose subjonctif = thème et indicatif = rhème. Mais cette analyse se heurte rapidement aussi à des contre-arguments. Reste une seule certitude : la solution est « plurielle ».

- 6 P. Vachon-L'Heureux illustre l'idée chère à Guillaume selon laquelle le mot est « un mécanisme qui structure une opération de pensée ». Distinguant le mot de langue et le mot de discours qui correspondent respectivement à la mécanique mentale du 1^{er} degré et à la mécanique mentale du 2nd degré, elle porte son attention sur les mots du discours qui résultent de « mots déjà construits » : tantôt attendus (*le ras-le-bol*, *le contre-la-montre*), ils se lexicalisent, tantôt inattendus (*le papa-de-deux-semaines*), ils sont construits également par des procédés institués (substantivation, adjectivation, adverbialisation), mais différent par leur caractère « sur mesure » qui correspond à « des visées d'expression momentanée ».
- 7 D. Willems met en œuvre son savoir sur le verbe qui a quelque affinité implicite avec le lexique-grammaire de M. Gross : *rendre* révèle ainsi plusieurs constructions correspondant à des significations différentes. Elle choisit de s'intéresser à deux d'entre elles, (1) *rendre quelque chose (ou quelqu'un) à quelqu'un* et (2) *se rendre quelque part*. Parce que la première peut prendre une forme réfléchie, elle est susceptible de présenter une ambiguïté en discours, comme dans l'exemple glané dans *Le Monde* (*elle s'est rendue à la justice internationale à la Haye*) : *se rendre* cumule alors deux significations (*se livrer* et *aller*) et relève de deux structures, l'une à COI nucléaire (*à la justice internationale*), l'autre à locatif nucléaire (*à la Haye*). L'auteur saisit l'occasion pour reconsidérer les théories sur l'ambiguïté.
- 8 M. Herslund entame une deuxième partie de l'ouvrage où article et pronom sont au cœur de la réflexion. Il avance un certain nombre d'arguments qui invalident la conception traditionnelle du syntagme nominal où le nom est considéré comme la tête et où l'article lui est subordonné. Il revisite donc la fonction de l'article. C'est ce dernier – et pas le nom – qui permet de construire le syntagme nominal (*le rouge*, *le pour* et *le contre*, *le manger*, *un oui*) ; grâce à lui, un nom peut passer dans une sous-classe comptable (*un cheval*) ou non (*du cheval*) ; le nom peut subir une ellipse, pas l'article (*la bille jaune et la rouge* vs **la bille jaune et bille rouge*), etc. Il va plus loin dans sa thèse : l'article défini serait « une version clitique et réduite » de *celui* » et le rapport entre article et pronom démonstratif serait toujours perçu en synchronie. En effet, il apparaît dans l'anaphore totale (*le livre... celui-ci*) ou dans les ellipses (*le livre de Fanny et celui de Marius*).
- 9 G. Kleiber et M. Riegel tiennent moins à renverser le point de vue antérieur sur les référents évolutifs qu'à lui apporter des précisions. On sait que les référents d'un terme évoluent au fil d'un discours : *une chemise* peut devenir *une chemise en lambeaux*, *un arbre* peut devenir *un arbre calciné*. Mais jusqu'à quel point un référent peut-il évoluer sans bloquer la reprise pronominale ? Les enjeux sont d'abord formels : les pronoms ne sont pas égaux devant la reprise et le parallélisme de construction (par exemple, dans une coordination) facilite la reprise, ce qu'illustrent les recettes de cuisine. Les enjeux sont également cognitifs : mettre l'accent sur le résultat de l'évolution contrecarre la reprise par un pronom.
- 10 D. Leeman part de l'hypothèse que, contrairement à ce que dit la doxa, *je*, *me*, *moi* ne sont pas des « allomorphes » du même morphème, la « première personne / celle qui parle ». Elle examine le cas de *me* et *moi* en complémentation verbale indirecte, sachant que certains verbes supposent la cliticisation (*Il me nuit*) et d'autres le pronom conjoint (*Il*

pense à moi). L'hypothèse est que la différence est signifiante et la répartition non aléatoire : pour la démontrer, l'ensemble des verbes construits avec un complément en *à* a été classé de manière à montrer si l'on pouvait trouver un point commun (sémantique) à chacun des paradigmes. Il existe en fait quatre configurations : les verbes suivis exclusivement de *à moi* (*Il pense à moi* / **Il me pense*), exclusivement de *me* (*Cela me convient* / ** Cela convient à moi*), *me* et *à moi* avec distinction d'emploi de sens (*Des bruits me parviennent* / *L'enquêteur est parvenu à moi*), et enfin de *me* et *à moi* sans distinction de sens (*On me l'a adjoint* / *On l'a adjoint à moi*). La comparaison des verbes concernés aboutit à la conclusion que le point commun à ceux qui demandent le pronom conjoint est que « le complément désigne [...] une entité extérieure non seulement au procès [...] mais au sujet » ; dans le second cas, *me* illustre « une situation de contact, un dialogue ou une action à deux (associant le sujet et le complément) ». *On me l'a adjoint* ne présente pas l'événement comme *On l'a adjoint à moi* : forme et sens sont donc considérés ici comme dépendants.

- 11 R. Van Deyck termine cette seconde partie par une étude des continuateurs de *ille*. Elle suit le devenir de celui-ci au fil des grammaires historiques : de la voie inaugurée par Schwan-Behren à C. Buridant qui insiste sur la variation, en passant par l'approche structurale de Kukenheim, l'analyse de G. Moignet qui se fonde sur les modèles structuraliste et guillaumien, la réflexion conjointe de R. Martin et M. Wilmet qui renouvellent l'approche guillaumienne et la thèse de C. Marchello-Nizia qui introduit le paramètre suprasegmental.
- 12 L'organisation du lexique selon des oppositions joue un rôle important dans son acquisition. À la suite de M. L. Murphy 2000, S. Feigenbaum oppose antonymie canonique et antonymie non canonique : la première, qui oppose deux mots, est notamment fondée sur la cooccurrence (*ni avec, ni sans* ; la seconde, qui oppose deux concepts, souvent par un *mais* (*Une ordalie sans dieu, mais avec orties*) indiquant pour l'un un sens invariant et pour l'autre la négation de cet invariant. Mais l'acquisition de l'antonymie ne se réduit pas à une acquisition binaire : ainsi, *sans* s'oppose à *avec*, mais aussi à *en* (*sans vie vs en vie* /**avec vie*). Bien plus, il est difficile d'anticiper, d'où l'idée que l'acquisition passe par un savoir intermédiaire entre le savoir sur le monde et le savoir lexical : le savoir encyclopédique personnel passe essentiellement par l'usage du mot).
- 13 J. Garrido conteste l'opposition entre phrase (objet artificiel) et énoncé (phrase en contexte). C'est justement le contexte qui, selon la tradition pragmatique, modifie l'interprétation des énoncés, elle-même assurée par le principe de pertinence : selon ce principe, le contexte permettrait de ne retenir qu'une interprétation. Or J. Garrido montre qu'on peut imaginer plusieurs interprétations au nom de ce même principe. Plutôt que de recourir au principe de pertinence, il suggère de considérer que suivant le principe de connexion, une phrase s'insère dans une suite de phrases construites par le locuteur de manière cohérente (le discours) et qu'elle n'est plus tributaire de l'interprétation par le destinataire. Dans cette sorte de « pertinence à l'envers », la notion d'« énoncé » apparaît alors comme superflue.
- 14 Dans leur description de *comme*, J.-M. Léard et M. Pierrard refusent de choisir entre deux camps : une conception qui sépare les emplois où le mot, inscrit dans une phrase, a une grammaire particulière correspondant à chacun d'entre eux, et une conception abstraite, guillaumienne notamment, qui cherche une composante commune aux différentes occurrences. Ainsi, le second point de vue s'exerce dans une description qui voit dans

comme les traits INDEFINI et IDENTITÉ, tandis son éclatement en six types correspond à une démarche non unitaire.

- 15 Il est partiellement vrai de dire avec M. Wilmet que « la littérature avait négligé des tours à composante prépositionnelle » associés à un numéral et un nom, comme *entre/jusqu'à/près de/ dans les...* Non cité par L. Melis, M. Gross (1968) avait déjà abordé le sujet, dans le cadre d'une étude plus vaste, pour noter leur statut particulier de déterminant. Leur conclusion va cependant dans le même sens : selon L. Melis, « la détermination d'un nom peut également prendre la forme d'un groupe prépositif », tandis que M. Gross proposait l'appellation de « prédéterminant » du fait que ces formes modifient un numéral (1968 : 57, 58, 179, 180). L'analyse est très détaillée chez L. Melis, les contraintes internes à chaque groupe et celles dans la phrase étant particulièrement développées : ils n'ont pas la nature d'un déterminant traditionnel mais en ont la fonction. C'est l'occasion de reposer le problème de la définition de la préposition.
- 16 S. Rémi-Giraud rappelle l'impossible division entre compléments essentiels et compléments non essentiels. Sur l'exemple du complément de lieu, elle éclaire ce problème en prenant en compte la phrase dans son ensemble. Choisisant le cas litigieux des syntagmes prépositionnels en position frontale, elle les soumet à un certain nombre de tests (formels, sémantiques...), pour distinguer le vrai circonstant de phrase (*Dans la cuisine, le petit chat veillait*) du complément de verbe (*Dans sa poche, ma mère cachait des noix*) : en particulier, le test d'une lecture générique du verbe s'avère opératoire (*Dans la cuisine, le petit chat faisait quelque chose qui était l'action de veiller* vs **Dans sa poche, ma mère faisait quelque chose qui était l'action de cacher (des noix)*).
- 17 Dans une dernière partie intitulée « Enseignement du français : perspectives historiques et contrastives », O. Halmøy inaugure le premier volet (contrastif). La traduction du gérondif français dans d'autres langues indo-européennes révèle l'exception française : telle langue ne le possède pas, telle autre en possède un, mais alors la structure interne (réduite à un participe) en diffère, tout comme les emplois. D. O'Kelly et A. Joly ont choisi le point de vue de la logique pour comparer anglais, irlandais et français vis-à-vis de la détermination du nom en examinant les opérations d'identification, de définition et de classification ; une conclusion sur le mode guillaumien est ensuite proposée. Deux versions suédoises du roman de Maupassant *Une vie* donnent l'occasion à K. Jonasson de décrire une forme mixte de discours empruntant aux trois types existants, le « discours narrativisé », selon la formule de G. Genette et, plus particulièrement, sa variante nominalisée (*Elle a demandé la permission de sortir*) ; pour contourner la difficulté que pose sa traduction en suédois, les deux traducteurs ont recours à des stratégies divergentes.
- 18 La dernière partie se termine par un second volet qui parcourt l'histoire de la gram-maire française dans différents pays : en Belgique avec la phrase complexe revisitée par P. Hadermann, en Espagne avec la syntaxe en général et son osmose avec la logique par B. Lépinette, en Italie avec la syntaxe du français, dont N. Minerva évoque notamment la prétendue clarté, et en France, où F.-U. Domergue connaît un regain de popularité grâce à O. Swiggers qui rappelle sa présentation unificatrice des classes de mots.
- 19 Quels que soient ses intérêts et ses convictions théoriques, le lecteur trouvera forcément matière dans cet ouvrage auquel on peut suggérer quelques corrections (*à la Haye* au lieu de *de la Haye* p. 37 ; un symbole d'inacceptabilité devant les exemples (56)-(59) (p. 51) ; *ses prédécesseurs* au lieu de *ces prédécesseurs* (p. 106) et des références supplémentaires (celle de D. Leeman 1991 dans l'article de C. Blanche-Benveniste ou encore dans celui de S.

Rémi-Giraud qui aurait aussi gagné à puiser chez A. Guillet et C. Leclère 1998 ou F. Dubois-Charlier 2001. Mais un manque qui dépare une thèse est relatif dans un article.